

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de
NOHIC

dossier n° DP 082 135 23 S 0045

date de dépôt : 16/12/2023
demandeur : **COMMUNE DE NOHIC** représentée par
M. DOAT Bernard
pour : **Réalisation d'un local technique**
Adresse terrain : **5049 RUE THOLON DE ST JALLES,**
82370 NOHIC

Affaire suivie par :

Centre Instructeur Sud
RANSINANGUE Céline
05 63 02 71 59
cisud@grandsud82.fr
302 route d'Auch
82600 Verdun-Sur-Garonne

accueil public (physique - téléphonique)
mardi et jeudi de 9h à 12h sur RDV

Le Maire

à

COMMUNE DE NOHIC
représentée par M. DOAT Bernard
216 rue de la République
82370 NOHIC

Monsieur,

Vous avez déposé le 16/12/2023 à la mairie de NOHIC une demande de déclaration préalable enregistrée sous le numéro **DP 082 135 23 S0045**.

Par lettre en date du 04/01/2024 , je vous ai demandé de bien vouloir compléter votre dossier.

Vous disposiez d'un délai de 3 mois à compter de la date de réception de la demande de pièces, pour faire parvenir à la mairie l'intégralité des pièces et informations manquantes.

L'ensemble des pièces n'ayant pas été adressé à la mairie de NOHIC, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet. Votre demande fait donc l'objet d'une décision tacite de rejet (article R 423-39 du code de l'urbanisme).

Vous pouvez déposer une nouvelle demande de déclaration préalable si vous souhaitez réaliser votre projet.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à NOHIC, le **29 MAI 2024**

P/Le Maire, L'Adjoint au Maire



Date d'affichage du dépôt en mairie : 16/12/2023